

CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE CROSS COUNTRY INDIVIDUEL et EQUIPE

Mercredi 28 novembre 2018 à FOUGERES (35)

Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition régionale, il est donc important de [CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE](#) pour s'informer en temps réel.

LIEU :	Complexe sportif Jean Manfredi - FOUGERES
PERSONNE À CONTACTER en cas de souci le jour de la compétition :	Manu GUERIN – Directeur Régional UGSEL Port : 06.87.10.21.65
RENDEZ-VOUS :	11 h 00
MISE EN PLACE DU JURY :	11 h 30
DEBUT DES COURSES :	12 h 00 IMPERATIF
FIN DE COMPETITION :	16 h 00

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, **IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel Bretagne** disponible sur le site internet.



L'UGSEL 35 et l'UGSEL Bretagne demandent à toutes les personnes présentes sur le site d'adopter une attitude **ABSOLUMENT RESPECTUEUSE** de l'environnement, non seulement pour préserver la nature mais également par égard envers la municipalité et son personnel qui se mettent à la disposition de l'Ugsel.
Tous les adultes responsables d'élèves doivent veiller au comportement correct des jeunes présents.

Aucun jeune et adulte (hormis l'arrivée des courses et le jury) ne sera toléré sur la piste d'athlétisme ou les pelouses (pointes interdites sur les deux pelouses).

Une zone d'échauffement est mise en place à proximité de la zone de départ. Plusieurs points d'accès pour se rendre au départ et plusieurs points d'accès pour se rendre sur les différentes parties du parcours sont indiqués sur le plan. Merci de respecter ces passages pour le confort de tous et tout particulièrement des coureurs.

Situation : Stade de Paron Nord - route de la Chapelle Janson à FOUGERES

Accès : Un fléchage sera mis en place.



Parkings CARS, MINIBUS et VOITURES : Des parkings sont à votre disposition à l'entrée du Stade (en bas du stade). Respecter impérativement ce lieu de stationnement.

Aucun véhicule motorisé ne sera accepté aux abords du stade.

L'entrée du site est unique et proche du stationnement des cars et des véhicules (cf.plan)

JURY : Se rapprocher du responsable de son comité pour confirmer son poste.

22	BEUZEBOC Marie-Philippe	35	CHANVILLARD Bernard ou MENARD Valentin
29	GUILMOTO Jean-Charles	56	GUILLARD Erwan

L'organisateur s'occupe du jury parcours.

Les autres départements sont « juges de couloirs » – Le département qui organise l'année suivante s'occupe de 2 couloirs.

- Des adultes (enseignants ou parents) peuvent accompagner vos groupes mais ne peuvent en aucun cas se substituer au jury.
- Un Jeune Officiel ne remplace pas un adulte.

On est JUGE à la journée



Si toutefois les règles n'étaient pas appliquées, nous nous engageons à vous avertir oralement des dits manquements.

Si les manquements persistent, les sanctions de qualifications au national seront mises en place.

Les élèves de TERMINALE qui réaliseront un podium ou seront Jeunes Officiels, au NATIONAL de CROSS COUNTRY 2018 à REIMS ne pourront pas prétendre au HNSS. Si ces mêmes élèves ont réalisé un podium sur des compétitions nationales en 2016-2017-2018, ils pourront y prétendre.

CONSIGNES A DONNER AUX ELEVES AVANT LA COMPETITION :

Un jingle musique annoncera le timing du départ de chaque course.

Arrivée : **Bien rester dans son couloir** (il y a toujours une forme d'incompréhension au passage des cordes !! Les compétiteurs ont l'impression d'être pénalisés lorsqu'ils sont dirigés vers le couloir suivant. Ces consignes seront redites par les starters au départ.)

Vestiaires – Sanitaires :

- ✚ Vestiaires FILLES : Sous les tribunes (pointes strictement interdites)
- ✚ Vestiaires GARCONS : Sous les tribunes (pointes strictement interdites)
- ✚ Sanitaires sur le site (tribune)

Attention aux vols : l'organisation et l'UGSEL 35 déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de pertes d'objets. Soyez vigilants !

Laisser tous vos objets précieux chez vous ou dans le car ou véhicule à l'abri. Cette année, le site est tout particulièrement sujet à des vols à la sauvette. Il est fortement conseillé de laisser systématiquement des personnes du groupe auprès de vos affaires respectives tout au long de la journée (même dans les tribunes).

Dossards : Ils seront à retirer le jour-même de la compétition au car podium. Ils seront disposés dans des cartons, par département et par ordre alphabétique de sigles.

Chaque dossard DOIT IMPERATIVEMENT être fixé sur la poitrine par 4 épingles.
(Prévoir les épingles, non fournies par l'organisateur).

Cadettes – Juniors filles : 1 seule course avec classements séparés

Pour différencier les CF des JF, une pastille rouge sera collée sur les dossards des JF. En plus, les JF devront enfiler un brassard jaune sur le bras DROIT fournit par l'UGSEL Bretagne. La distribution des brassards s'effectuera sur la ligne de départ, charge à chaque concurrente concernée de venir en chercher un.

Parcours – Distances - Horaires :

Voir Plan joint

Au départ chaque équipe a le droit à 3 élèves de front.

Modification de composition d'équipe :

USPORT : Les modifications d'équipes effectuées sur Usport après le

Mercredi 21 NOVEMBRE 2018 – 12h00

ne seront pas prises en compte, même si la possibilité existe toujours.

Après ce délai, le seul moyen de déclarer une modification/un ajout au sein d'une équipe qualifiée est d'utiliser l'imprimé prévu à cet effet et le faire parvenir au secrétariat territorial.

➡ **① Remplacement** :

Sauf s'il possède déjà son propre dossard (en cas de qualification individuelle), un remplaçant **PREND** le dossard du coureur qu'il remplace. L'établissement doit obligatoirement communiquer la modification d'identité à l'UGSEL Bretagne à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet.

Date souhaitable : Mercredi 21 NOVEMBRE 2018 - Minuit.

Sinon, sur le site du championnat au secrétariat de la compétition avant la 1^{ère} course.

MODIFICATION IMPORTANTE

② Ajout :

Lorsqu'une équipe s'est qualifiée sur 4 concurrent(e)s, il est possible d'en inscrire un(e) 5^{ème}. Utiliser l'imprimé prévu à cet effet pour transmettre l'information au secrétariat régional.

DELAÏ IMPERATIF : Mercredi 21 NOVEMBRE 2018 - Minuit.

Toute demande de rajout sur le lieu de la compétition sera refusée. (Astuce : si la présence d'un(e) 5^{ème} concurrent(e) est prévisible et qu'à la date butoir son identité est incertaine ou inconnue, il est tout de même préférable de déclarer ce(tte) 5^{ème} concurrent(e) pour prévoir le dossard. Pour ajuster l'identité de l'élève, la procédure de remplacement pourra être appliquée).

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT NATIONAL :

Elle doit être déposée le jour du championnat territorial **AVANT LE DEBUT DE L'AVANT DERNIERE COURSE (en l'occurrence MG2)**, auprès du secrétariat de la compétition. La cause de l'absence doit être clairement mentionnée et justifiée par un document officiel accompagnant la demande de QE.

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSEE.

RESTAURATION et BUVETTE

**Une restauration sera disponible sur place (galettes saucisses, Casse-croûtes, etc, ...)
Café, chocolat, jus de pommes, gâteaux seront vendus sur place.**

**Nous vous invitons à remplir le document en annexe (en respectant la date butoir)
pour réaliser vos commandes.**

ugselbretagnecrossugselbretagnecrossugselbretagnecross



COMPETITION NATIONALE :



DATE : 15 DECEMBRE 2018
LIEU : REIMS (51)

QUALIFICATIONS : La région dispose d'un quota défini comme suit :

Quotas de base : **8** qualifiés individuels par catégorie en MCJ.

L'équipe championne territoriale de chaque catégorie en MCJ.

2 équipes en BF2 et BG2.

Quotas supplémentaires : Les 7 premières équipes classées au championnat national de l'année précédente dans les catégories M/C/J apportent un quota supplémentaire à leur région.

Les quotas 2018/2019 sont consultables sur le site internet de l'Ugsel nationale.

Les qualifications exceptionnelles acceptées entrent dans les quotas régionaux.

Les qualifications sont mentionnées sur les résultats régionaux.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il appartient à chaque établissement ayant un ou plusieurs qualifiés au championnat national de se connecter sur le site internet de l'Ugsele nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

Pour présenter le maximum de compétiteurs en fonction des quotas attribués à la région, il est **IMPORTANT** de communiquer très rapidement un **FORFAIT** à l'UGSEL Bretagne afin qu'il puisse proposer la place libre à un autre compétiteur dans un délai raisonnable.

CONSEIL

* Les lieux et dates de la compétition nationale sont connus à l'avance.

Chaque professeur connaît le niveau de ses élèves.

Pour celles et ceux susceptibles d'être qualifiés au championnat national, il serait INTERESSANT de leur poser la question de leur participation au championnat national avant la compétition régionale.

En cas de réponse négative, il suffit de communiquer l'information au secrétariat de la compétition qui transmettra l'information avant le calcul des qualifications.

* Enfin, chaque professeur connaît également les capacités humaines et financières de son établissement. Si une participation au championnat national est impossible pour l'une et/ou l'autre de ces raisons, il est IMPORTANT de le signaler lors du championnat régional, toujours au secrétariat de compétition.

Ces démarches permettront un gain de temps appréciable pour tous et une communication plus efficace des qualifications.

ATTENTION : la déclaration d'un forfait est irréversible tant qu'elle n'est pas suivie d'un autre forfait dans la même catégorie...

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'Ugsele Bretagne n'organise pas de déplacement à ce championnat national.

Se rapprocher de son comité départemental ou d'autres établissements participants.

ugselbretagnecrossugselbretagnecrossugselbretagnecross

UGSEL Bretagne : 10-21 rue des Capucins – BP 30541 – 22205 GUINGAMP Cedex - Tél : 02.96.21.06.30

Courriel : ugsel-bretagne@ugsel-bretagne.org – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>

Ugsele nationale – Site : <http://www.ugsel.org>